



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Autoroutes : Essonne

Question écrite n° 11175

### Texte de la question

Mme Marie-Noëlle Lienemann attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur la nécessité d'une décision rapide, afin de combattre les nuisances sonores autoroutières dans les secteurs fortement urbanisés. Elle lui demande sous quelle échéance il lui sera possible de financer la création d'un mur antibruit efficace le long de l'A6, dans la cuvette de l'Orge, d'une part le long du quartier de Grands Vaux, d'autre part en prolongeant l'actuel dispositif dans l'ensemble de Grand-Val à Savigny-sur-Orge (Essonne).

### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer est conscient de la nécessité de mettre en place un mur antibruit le long de l'autoroute A 6 dans la traversée de la commune de Savigny-sur-Orge. L'amélioration de l'environnement en zone urbaine constitue pour son ministère une tâche prioritaire. Toutefois, l'ampleur des besoins à satisfaire en matière de protection contre le bruit a conduit à préciser les conditions dans lesquelles ces actions de rattrapage peuvent faire l'objet d'un financement de la part de l'Etat. Les critères ainsi définis portent notamment sur l'antériorité des immeubles à protéger par rapport à la voie et sur le niveau sonore constaté. Dans le cas présent, les immeubles de Grand-Vaux et Grand-Val ont été construits après la déclaration d'utilité publique de l'autoroute A 6 ; le dossier n'est donc pas éligible à l'inscription au programme de rattrapage des points noirs dus au bruit. Toutefois le trafic supporté par l'autoroute a commencé à croître à l'époque où les immeubles en cause étaient en cours de réalisation. Dans ces conditions, le ministre est disposé à examiner la possibilité d'inscrire cette opération à un programme complémentaire qui pourrait s'appliquer à ce type de situation.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Lienemann Marie-Noëlle](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11175

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** équipement, logement, transports et de la mer

**Ministère attributaire :** équipement, logement, transports et de la mer

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 mars 1989, page 1438